

Actualités en Analyse Transactionnelle

Revue trimestrielle éditée par:
**L'Institut Français
d'Analyse
Transactionnelle**

Association loi 1901 :
N° d'enregistrement : W751066098
Siège social :
37 rue d'Amsterdam
F-75008 PARIS
Site internet :
www.ifat.net

Diffusion:
Cairn info
Site internet : www.cairn.info/

Directrice de la publication :
Catherine Gérard

Responsable d'édition :
Patrick Bailleau

Directrice de la rédaction:
Catherine Frugier

Comité de rédaction:
Anne-Clotilde Ziegler-Abécassis
France Brécard
Catherine Frugier
Salomon Nasielski
François Vergonjeanne

Relectrices
Hélène Dejean
Christine Maurice

Consignes aux auteurs

La revue *Actualités en Analyse Transactionnelle* s'adresse à des professionnels qui exercent leur activité en utilisant l'analyse transactionnelle comme base de travail ainsi qu'aux personnes intéressées par les domaines cités ci-après.

Elle propose des articles dans les domaines de la psychologie, de la psychothérapie, de l'organisation, de l'éducation et du travail social
Les contributions doivent être en accord avec le niveau de formation des professionnels lecteurs de la revue et donc, il n'est pas prévu d'y publier des articles de vulgarisation.

Consignes rédactionnelles

-1. L'aspect technique

- a. L'article aura une longueur comprise entre 15.000 et 55.000 signes (espaces compris)
- b. S'il comporte plusieurs parties, elles sont claires et identifiables
- c. En introduction, l'auteur/e indique l'objectif de son article
- d. Il comporte une conclusion
- e. Il comprend une bibliographie reprenant les auteurs appelés dans le corps du texte et seulement ceux-là.

-2. L'aspect communicationnel

- Il s'agit de privilégier la clarté et le caractère vivant du propos avec :
- une structure de phrase facilitant la lecture
- des illustrations concrètes (vignettes cliniques, exemple d'interventions, cas d'accompagnement...)
- si nécessaire, des métaphores et/ou des schémas.

-3. L'aspect scientifique

- a. Il s'agit de faire émerger une discussion et non d'énoncer des opinions
- b. L'A.T. est une référence nécessaire.
- c. L'argumentation est organisée pour inciter le lecteur à la réflexion:
 - en situant le ou les cadre(s) théorique(s)
 - en indignant clairement en introduction la structure de l'article et les arguments en débat
 - en justifiant son argumentation par des renvois à des auteurs et des exemples tirés de sa pratique professionnelle
 - l'article doit apporter une contribution au développement de l'A.T. en traitant d'un sujet neuf ou en abordant un concept connu sous un angle nouveau.

Le Comité de rédaction des A.A.T a pour mission de vérifier la conformité des articles qui lui sont soumis de manière anonyme aux points énoncés ci-dessus.

Proposer un manuscrit

- Les textes proposés pour publication doivent être originaux et ne pas être soumis à d'autres revues simultanément. Dans le cas où l'auteur (e) intègre dans son article, une ou (des) partie(s) significative(s) de documents ayant déjà été publiés, en français ou dans une langue étrangère, l'autorisation écrite de l'éditeur et de l'auteur doit être jointe l'article.

- Les manuscrits doivent être soumis à la rédaction de la revue, au format .doc par courrier électronique à l'adresse suivante : revue.aat@outlook.fr
L'article doit être anonyme. Sur une feuille séparée jointe doit être indiqué vos noms, prénoms, adresse, téléphone, profession, ainsi que vos titres en analyse transactionnelle et lieu d'exercice professionnel

- Un accusé de réception est adressé à l'auteur (e) à réception du document